

ORDRE DU JOUR

Pour lundi, 30 juin 1952

N° 1

16 juin—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Lacasse, appuyé par l'honorable sénateur Davis,—Que cette Chambre est d'avis que le gouvernement émette, le plus tôt possible, tous chèques de pension de vieillesse et d'allocations familiales, dans les deux langues officielles du pays, quelle que soit la province où demeurent les bénéficiaires, et que cette recommandation urgente soit transmise aux autorités intéressées, sans retard, par l'entremise du représentant du gouvernement en cette Chambre.—(L'honorable sénateur Davis.)